



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**

**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION**

**Centre de Détention d' OERMINGEN**

Le : 21 janvier 2025

## **LA « PORTE NORD »**

Les travaux à la PEP ont débuté au mois de juillet 2024, or depuis le commencement nous ne voyons pas beaucoup d'évolution (des travaux qui devaient être réalisés en 6 mois...).

**Aujourd'hui, personne n'est réellement au courant de l'avancée de ces travaux !!!**

Une certitude, les conditions de travail des collègues à la porte sont devenues déplorables, inadmissibles et la sécurité précaire.

**Surtout personne ne semble s'en soucier**

Le **SPS-CEA** vous alerte sur cet environnement de travail inadmissible.

Ces dernières semaines, le thermomètre est descendu jusqu'à -8°C, à la PEP il fait donc froid, très froid, très très froid.

L'agent qui « campe » à ce poste n'est doté que d'un simple convecteur pour se chauffer et relié sur plusieurs triplettes.

**Nous avons presque tous constaté et subi son inefficacité !!!**

**Merci Messieurs les Directeurs Techniques, en cette période hivernale était-il nécessaire de débrancher tous les radiateurs au niveau de la PEP ?**

**Il est vrai que pour vous, cette question ne se pose pas puisque vos bureaux sont chauffés.**

Un chauffage inexistant, des câbles électriques apparents, entremêlés, à n'en plus finir et qui font tout disjoncter sans cesse.

Le **SPS-CEA** s'interroge et s'en inquiète, cette installation de fortune est-elle réellement dans les normes ?

**Mais qu'attend notre Direction pour agir ?**

Sûrement un dysfonctionnement électrique provoquant un incendie car nous savons que la santé des agents n'importe guère mais ce sont ces mêmes agents qui gèrent la sécurité périmétrique de l'établissement, donc....

Le **SPS-CEA** demande une intervention rapide de la Direction car il n'est pas acceptable de travailler dans de telles dispositions, surtout quand tous les bâtiments de détention du CD sont aux normes (électriques, incendie, etc.) et que le chauffage tourne à plein régime pour la population pénale.

**Il est donc légitime qu'il en soit de même pour les agents**

Le Bureau Local SPS-CEA